

Paris, le 14 novembre 2014

Information trimestrielle du CIC : septembre 2014¹

PNB en millions €	3T 2014	3T 2013	Var 3è T14/	3T 2013	Var 3è T14/	Cumul fin	Cumul fin	Var 9M-14/	Cumul fin	Var 9M-14/
			3è T13	retraité*	3è T13 retraité*	Sept 2014	Sept 2013	9M-13	Sept 2013 retraité*	9M-13 retraité
Banque de détail	820	838	- 2,1 %	833	- 1,6 %	2 498	2 486	+ 0,5 %	2 466	+ 1,3 %
Banque de financement	83	65	+ 27,7 %	65	+ 27,7 %	238	201	+ 18,4 %	201	+ 18,4 %
Activités de marché	49	110	- 55,5 %	110	- 55,5 %	260	392	- 33,7 %	392	- 33,7 %
Banque privée	119	113	+ 5,3 %	113	+ 5,3 %	354	360	- 1,7 %	360	- 1,7 %
Capital-développement	19	38	- 50,0 %	38	- 50,0 %	125	103	+ 21,4 %	103	+ 21,4 %
Logistique et holding	(41)	(61)	n.s.	(61)	n.s.	(122)	(141)	n.s.	(141)	n.s.
Total PNB	1 049	1 103	- 4,9 %	1 098	- 4,5 %	3 353	3 401	- 1,4 %	3 381	- 0,8 %

Coût du risque	(50)	(73)	- 31,5 %	(50)	- 31,5 %	(129)	(218)	- 40,8 %	(218)	- 40,8 %
----------------	------	------	----------	------	----------	-------	-------	----------	-------	----------

* Après retraitement de l'impact de la sortie du périmètre de consolidation de CM-CIC Gestion et de SNC Saint-Pierre.

Le PNB du CIC à 3 353 millions d'euros au 30 septembre 2014 se maintient presque au niveau de celui de l'an passé avec un taux de variation de -0,8%² malgré un PNB plus faible sur les activités de marché.

Banque de détail

L'activité commerciale de la banque de détail continue de se développer. Le réseau bancaire a notamment enregistré une hausse :

- de 2,0%³ du nombre de clients à 4 766 883 ;
- de 1,1% de l'encours de crédits⁴ à 105 milliards d'euros ;
- de 4,7% des dépôts³ à 88 milliards d'euros (dont les comptes à terme et bons: +9,0%) ;
- de 4,1% du stock de contrats d'assurance IARD ;
- des activités de services (banque à distance: +4,8% à 1 785 104 contrats, protection vol: +8,8% à 83 478 contrats, téléphonie : +9,0% à 368 881 contrats).

Le coefficient d'engagement⁵ du réseau bancaire poursuit son amélioration à 117,5% au 30 septembre 2014 contre 121,6% en septembre 2013.

Le PNB de la banque de détail atteint 2 498 millions d'euros, soit une hausse de 1,3%* grâce à la progression de la marge nette sur intérêts du réseau bancaire de 5,0%.

¹ Chiffres non audités et non IAS 34.

² Les données de septembre 2013 utilisées pour le calcul des variations ont été retraitées pour neutraliser l'impact de la sortie de périmètre de consolidation de CM-CIC Gestion au 31 décembre 2013 et de SNC Saint-Pierre au 1^{er} janvier 2014. **Les données retraitées dans le communiqué sont signalées par un *.**

³ Nombre de clients au 30 septembre 2013 revu.

⁴ Encours fin de mois.

⁵ Rapport exprimé en pourcentage entre le total des crédits nets et les dépôts bilan du réseau bancaire.

Banque de financement

La marge nette sur intérêts s'améliore également au niveau de la banque de financement. Il en ressort une progression du PNB de 37 millions d'euros avec un PNB de 238 millions d'euros au 30 septembre 2014 contre 201 millions d'euros un an plus tôt.

Activités de marché

Le PNB s'élève à 260 millions d'euros contre 392 millions au 30 septembre 2013.

Banque privée

Au 30 septembre 2014, le PNB atteint 354 millions d'euros (360 millions au 30 septembre 2013).

Capital-développement

Le PNB s'établit à 125 millions d'euros contre 103 millions au 30 septembre 2013.

Logistique et holding

Le PNB est de -122 millions d'euros contre -141 millions au 30 septembre.

Coût du risque

Le coût du risque diminue nettement à 129 millions d'euros contre 218 millions au 30 septembre 2013 en raison d'une baisse du coût du risque avéré de 46 millions d'euros et des provisions collectives de 43 millions d'euros.

L'information financière au 30 septembre 2014 comprend le présent communiqué, les informations spécifiques basées sur les recommandations du Financial Stability Board et sur les expositions aux risques souverains.

L'information réglementée intégrale, y compris le document de référence est disponible sur le site Internet : www.cic.fr/cic/fr/banques/le-cic/institutionnel/actionnaires-et-investisseurs dans l'espace « information réglementée » et est publiée par le CIC en application des dispositions de l'article L451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Le CIC et ses filiales sont une composante du groupe Crédit Mutuel dont les résultats de l'asset quality review (AQR) et du stress test sont disponibles sur le site de la Banque Centrale Européenne à l'adresse suivante : <https://www.bankingsupervision.europa.eu>

Responsables de l'information:

Hervé Bressan – directeur financier

Tél. : 01 53 48 70 21

Mél. : herve.bressan@cic.fr

Frédéric Monot – responsable de la communication

Tél. : 01 44 01 11 97

Mél. : frederic.monot@cic.fr